

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

VERIFIER AU MOMENT DE
L'ALLOCATION



86/07

Déclaration du
Très honorable Joe Clark,
secrétaire d'Etat aux
Affaires extérieures,
à la Chambre des communes
concernant "Les
négociations Etats-Unis-
URSS sur le contrôle
des armes nucléaires"

Chambre des communes
Le 23 janvier 1986

Pour les Canadiens, il n'y a pas de devoir plus impérieux que de contribuer positivement à l'instauration de la paix entre les nations. Dans un monde menacé par la prolifération des armements, notre pays a délibérément choisi, il y a des décennies, de ne pas se doter d'armes nucléaires. Nous en avons la capacité. Nous avons fait ce choix non en tant que geste, mais comme contribution concrète au contrôle des armements. Voilà un aspect de la nature du Canada.

L'un des premiers actes de ce gouvernement a été de reconstituer le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements. A sa réunion du 31 octobre avec le Groupe, le Premier ministre fixait six objectifs en matière de contrôle des armements et de désarmement:

- 1) la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- 2) le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- 3) la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- 4) l'appui d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires;
- 5) la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique; et
- 6) l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

Il y a un an, dans une déclaration au Parlement, j'exprimais la satisfaction du gouvernement que les États-Unis et l'Union soviétique aient convenu de reprendre les négociations à Genève. La décision de se rencontrer à nouveau et d'élargir l'ordre du jour pour y englober la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sa cessation sur terre constituait un acte de confiance et de responsabilité politique. Ces négociations sont maintenant en cours depuis neuf mois.

Comme je le mentionnais l'an dernier, il faudrait se garder de croire que l'itinéraire dressé à Genève sera facile. Il sera long et ardu. Nous sommes encouragés par les signes de progrès, notamment le dépôt à l'automne

dernier de propositions américaines et soviétiques détaillées qui contenaient d'importants éléments communs, à savoir une réduction de 50 pour 100 des arsenaux nucléaires, l'imposition de limites pour les ogives et leurs vecteurs, et de sous-limites pour les ogives de missiles balistiques intercontinentaux. Nous espérons que les négociateurs chevronnés des deux parties pourront, en cette Année internationale de la paix, développer sensiblement cette base d'entente. Un accord sur une formule équitable de réduction radicale des forces nucléaires et sur la relation qui doit exister entre les stratégies et systèmes offensifs et défensifs restera le principal défi.

Nous nous réjouissons de la proposition englobante formulée la semaine dernière par le Secrétaire général Gorbachev, et de sa réaffirmation de l'engagement de l'Union soviétique envers le désarmement nucléaire. C'est la dernière d'une longue série de propositions des deux superpuissances sur des moyens de réaliser un désarmement complet et général. Les armes classiques - où l'Union soviétique a une supériorité écrasante - devront également trouver leur place dans ce contexte. L'Union soviétique a la possibilité de corriger ce déséquilibre dans la réponse qu'elle donnera à la proposition occidentale présentée à Vienne, le mois dernier dans le cadre des pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces.

L'Union soviétique ne traite pas de la question des missiles déployés en Asie. Mais nous tirons satisfaction du fait que M. Gorbachev semble se rapprocher de l'option zéro-zéro proposée par le Président Reagan en 1981 pour l'élimination des missiles de portée intermédiaire en Europe. La reconnaissance explicite, par les Soviétiques, de l'importance de la vérification dans la négociation d'un contrôle des armements est réconfortante, tout comme l'apparent rapprochement des traditionnelles positions occidentales sur la nécessité d'une inspection sur place. Il reste à déterminer la nature exacte de ce que les Soviétiques accepteront à ce chapitre. Et nous jugeons potentiellement constructives les mentions faites de questions soumises à d'autres instances de contrôle des armements.

Il est évidemment trop tôt pour offrir plus que cette évaluation provisoire. Les propositions renferment certains nouveaux éléments intrigants de même que de vieilles positions et certains préalables inquiétants qui pourraient nuire à la négociation. Elles méritent manifestement qu'on les étudie très sérieusement, mais elles comportent également nombre d'aspects qui devront être

clarifiés pendant les négociations en cours. Le véritable test de l'engagement de l'Union soviétique envers des réductions radicales et vérifiables des armements viendra lorsqu'elle passera de la publicité de la diplomatie publique à la confidentialité de la salle de négociation.

Le Sommet de Genève et la décision de régulariser ce contact de haut niveau améliorent les possibilités de progrès en matière de contrôle des armements. En plus de rassembler les dirigeants, ces rencontres périodiques permettent d'évaluer chaque année les progrès en matière de contrôle des armements et encouragent les dirigeants à régler des questions que ne peuvent régler leurs négociateurs.

Par le biais des voies qui nous sont ouvertes, le Canada encouragera activement la conduite de négociations sérieuses et positives. La Chambre devrait noter à quel degré extraordinaire les États-Unis ont informé et consulté leurs alliés depuis la reprise du processus de Genève. Les rencontres et conversations entre le Premier ministre et le Président Reagan ont permis au Canada d'influencer les positions de l'Administration sur le contrôle des armements.

En décembre, à Bruxelles, j'ai convoqué une rencontre spéciale avec les ambassadeurs du Canada pour le contrôle des armements afin d'identifier des domaines spécifiques où le Canada pourrait contribuer à l'obtention de résultats concrets. L'un de ces moyens consiste à réclamer, au sein de l'OTAN, des consultations plus fréquentes et focalisées sur la situation des diverses négociations sur le contrôle des armements ainsi que sur leurs incidences pour les politiques de l'Alliance.

Mais nous ne discuterons pas qu'entre nous. Ce gouvernement s'est engagé à promouvoir un dialogue plus actif et valable avec les pays du bloc de l'Est. En septembre, le Premier ministre écrivait au Secrétaire général Gorbachev pour lui esquisser les vues et priorités du Canada touchant le contrôle des armements et le désarmement. Le mois dernier, j'ai envoyé à Moscou une équipe de fonctionnaires canadiens pour des consultations sur le contrôle des armements avec les grands experts soviétiques, les ambassadeurs Petrovsky et Karpov. Des consultations similaires sont projetées avec d'autres pays d'Europe de l'Est cette année. Nous voulons nous assurer que les principaux intervenants dans les affaires touchant la sécurité internationale sont directement mis au fait des vues canadiennes.

Que pouvons-nous faire d'autre? Quelles contributions spéciales et concrètes pouvons-nous faire en matière de contrôle des armements?

L'activité de ce gouvernement se concentrera dans trois directions: 1) encourager le respect des traités en vigueur; 2) développer des mécanismes de vérification, et 3) établir la confiance entre l'Est et l'Ouest.

En nous éloignant d'une politique de respect intégral, nous nous trouverions à affaiblir la crédibilité, et donc la viabilité du contrôle des armements. Le Canada appuie fermement le régime créé par le Traité ABM et les accords SALT déjà conclus sur la limitation des forces stratégiques. Notre position sur les recherches menées dans le cadre de l'IDS se fonde sur la nécessité de respecter intégralement les dispositions du Traité ABM. Nous continuerons d'inciter les parties à ces traités à ne rien faire qui pourrait en miner l'intégrité, mais de travailler plutôt à en renforcer la nature et la portée.

De bonnes dispositions de vérification pourront contribuer à garantir le respect des traités de contrôle des armements et à en faciliter la négociation. La vérification est un domaine où les compétences et la diplomatie canadiennes se conjuguent. A l'ONU cet automne, un projet de résolution canadienne sur la vérification a été adopté à l'unanimité. Nous sommes inégalés dans notre activité visant à établir des pratiques et des techniques de vérification qui répondent aux exigences pratiques des accords de contrôle des armements dont la négociation est déjà engagée ou prévue.

Pour ne citer que les plus importants projets récemment achevés ou en cours:

- 1) le projet PAXSAT (satellite de la paix) examine la faisabilité technique d'un système de satellite pour vérifier le respect d'éventuels accords de contrôle des armements couvrant l'espace extra-atmosphérique ou les forces classiques en Europe;
- 2) la recherche sur les techniques sismologiques pour la détection d'essais nucléaires de faible capacité qui posent un important obstacle à la conclusion d'un accord sur l'interdiction des essais nucléaires;

- 3) l'élaboration de pratiques opérationnelles pour la menée d'une bonne enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques, enquête dont les résultats ont récemment été soumis au Secrétaire général de l'ONU;
- 4) le dépôt, à la Conférence de Genève sur le désarmement, d'un document de travail sur la nature du régime juridique régissant l'espace extra-atmosphérique.

Nous ne devons pas oublier que les possibilités de progrès sur le contrôle des armements sont nettement liées à une amélioration de la relation générale Est-Ouest. La confiance peut être graduellement générée par des actions politiques qui favorisent la consultation et la coopération Est-Ouest.

La valorisation du dialogue politique avec l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est et l'inclusion dans ce dialogue d'un sain élément de contacts interpersonnels sont de grands objectifs de notre gouvernement. Cette dernière année, nous avons vu un nombre impressionnant de visites de haut niveau entre le Canada et des pays du bloc de l'Est. Le Premier ministre et moi-même avons visité l'Union soviétique; M. Kelleher et Mme Vézina ont notamment visité la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie. Nous avons reçu le Président de la Roumanie, le Premier ministre de la République de Russie et le Vice-Premier ministre de la Hongrie.

Le Canada a accueilli la Réunion d'experts de la CSCE sur les droits de l'homme et joue un rôle actif dans les autres rencontres de la CSCE cherchant la réalisation des principes de l'Acte final d'Helsinki. Ce sont notamment la Conférence de Stockholm sur la confiance et la sécurité, la réunion de Berne sur les contacts entre les personnes, et la Réunion de suivi de Vienne qui sera convoquée en novembre pour revoir toute la gamme des activités de la CSCE. L'été dernier, je me suis joint aux ministres des Affaires étrangères des autres membres de la CSCE à Helsinki pour commémorer le dixième anniversaire de la signature de l'Acte final et pour renouveler notre engagement à relever le niveau de sécurité et de coopération en Europe. Le Canada croit que la CSCE peut être un important moyen de promouvoir nos objectifs en matière de sécurité et de protection des droits de la personne.

Ainsi, alors qu'est entamée à Genève la quatrième série de négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires, ce gouvernement facilitera, dans toute la mesure possible, le processus de négociation en vue de parvenir à un accord équitable. En encourageant le respect des grands traités sur le contrôle des armements, en trouvant des solutions pratiques aux problèmes de vérification et en favorisant une amélioration de la relation politique Est-Ouest, le Canada pourra apporter une contribution distincte et significative à la réalisation des objectifs fondamentaux des négociations de Genève.